

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

N°2024/13 Bis

SEANCE DU LUNDI 13 MAI 2024

**Date de la convocation :**  
Le 26/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	15
Présents	10
Pouvoirs	4
Votants	14

Le lundi treize mai à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la Mairie d'Andé, sous la présidence de Monsieur MOGLIA Jean-Marc, Maire.

**Étaient présents :**

MM MOGLIA, GROULT, CHAUSSON, MALVOISIN

Mmes BARBARAY, FERAILLE, GOSSE, LEPAGE, PICOS, PLAZANET.

**Absents excusés avant donné pouvoirs :**

M. MORENNE à M. MOGLIA,  
M. DAUSTER à M. CHAUSSON,  
Mme JACOB à Mme PICOS,  
M. SIAUSSAT à M. GROULT.

**Absent excusé :**

M. DESPLANQUE

**Secrétaire(s) de séance :** Mme LEPAGE**Objet de la délibération :** Conventions Petits Aménagements de Voirie

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la création de l'épicerie nécessite des travaux de voirie pour le parking.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la réalisation des travaux de voirie est prise dans le cadre d'une convention de Petits Aménagements de Voirie avec l'Agglomération Seine-Eure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ❖ Décide d'inscrire les travaux ci-dessous dans la convention des petits aménagements de voirie :
  - La création du parking de l'épicerie par la société EIFFAGE
- ❖ Donne l'autorisation à Monsieur Le Maire de signer la convention Petits Aménagements de voirie, avec l'Agglomération Seine-Eure.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Et les membres présents ayant signé au registre.  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Jean-Marc MOGLIA